Etude littéraire.
Médée, la sidérante

Par **Marie-Claire Kerbrat**, professeur en classes préparatoires, auteur de plusieurs ouvrages d'études littéraires, tous publiés aux Presses Universitaires de France.

Si l'on se demande quel est, parmi tous les exemples de passions ou de passionné(e)s qu'offre la littérature, le plus (ou la plus) terrible, un nom vient immédiatement à l'esprit : celui de Médée. Est-il rien de plus atroce, de plus monstrueux qu'une femme que la passion pousse à tuer ses propres enfants ? Une telle femme n'est-elle pas incompréhensible, un tel monstre n'est-il pas inimaginable, une telle passion n'est-elle pas impensable ?

Un tel personnage en tous cas n'est certes pas irreprésentable, puisqu'il fut maintes fois représenté (par Euripide, par Sénèque, par Corneille, par Marc-Antoine Charpentier, par Cherubini, par Pasolini, par Christa Wolf…) : Médée fascine. Pourquoi ? Chaque auteur suggère sa réponse : examinons celle d'Euripide, le créateur de Médée, ou de ce qu'elle est désormais dans notre culture.

Euripide, auteur du Ve siècle avant notre ère, n'a bien sûr pas inventé ce personnage, qui vient d'un mythe bien antérieur, mais c'est lui qui imagina de faire de Médée, cette magicienne redoutable, une mère infanticide.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 6 pages.

Culture Générale
Médée, la sidérante

C'est à Euripide qu'on doit l'atroce monstruosité de Médée. Et pourtant, la monstruosité n'est pas le thème habituel de cet auteur qui se caractérise, comparé aux deux autres tragiques, Eschyle et Sophocle, par son goût des gens ordinaires, auxquels le spectateur s'identifie aisément, et de la psychologie, qui permet de comprendre les comportement de personnages suscitant la sympathie. Ce réalisme fait dire à Nietzsche[1] : « l'agonie de la tragédie c'est Euripide. Avec lui, c'est l'homme de tous les jours qui passa des gradins à la scène, et le miroir qui ne reflétait naguère que les traits de la grandeur et de l'intrépidité accusa désormais cette fidélité exaspérante qui reproduit scrupuleusement jusqu'aux ratés de la nature. » Médée, serait-ce en effet, sinon une femme « de tous les jours », du moins une mère naturellement « ratée », dont le crime n'aurait rien de surnaturel ni de véritablement monstrueux – si l'on entend par « monstrueux » ce qui caractérise un être fantastique, impossible dans la nature ?

La contradiction est donc celle-ci : Euripide présente habituellement des personnages compréhensibles (puisqu'ordinaires) et les fait comprendre au spectateur (par des explications psychologiques) ; mais une femme qui – après avoir tué son propre frère et l'avoir découpé en morceaux ! – tue ses propres enfants n'est-elle pas incompréhensible ? Le propos d'Euripide serait-il donc de nous faire comprendre l'incompréhensible ?

I. Rappelons d'abord quelle est l'histoire de Médée avant d'examiner la façon dont Euripide la présente.

I.1. Ce qui s'est passé avant le début de la pièce :

L'histoire de Médée est liée à celle de Jason, fils d'Eson, roi d'Iolcos en Thessalie.
Eson est dépossédé du trône par son frère Pélias qui, pour se débarrasser de Jason, l'envoie en Colchide conquérir la Toison d'or : c'est à ce prix que Pélias lui laissera le pouvoir.

[1] Cité par Mathilde Landrin dans sa préface de l'édition Librio. C'est à cette édition, donc à la traduction de Victor-Henri Debidour, que nous nous référerons.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Jason construit le navire Argo et embarque avec un groupe de héros, les Argonautes.
Ils débarquent en Colchide chez le roi Aiétès, frère de la magicienne Circé.
Grâce à la fille d'Aiétès, Médée, magicienne qui tombe amoureuse de Jason, les Argonautes s'emparent de la Toison, pourtant gardée par un terrible dragon.
Aiétès, furieux de l'avoir perdue, veut avec son fils Apsyrtos attaquer Thésée ; mais celui-ci a eu le temps de reprendre la mer avec Médée qui, ayant tué son frère, le découpe en morceaux qu'elle jette à la mer pour retarder la poursuite d'Aiétès.
Jason rentre en Thessalie, mais Pélias refuse de lui laisser le trône comme promis. Médée fait alors croire aux filles de Pélias qu'elle dispose du moyen de rajeunir leur vieux père. La potion magique est en réalité un poison, qui tue Pélias. Médée et Jason doivent fuir la Thessalie.
Ils se réfugient à Corinthe, chez le roi Créon, qui a une fille…
C'est alors que commence la pièce.

I.2. Ce que raconte la pièce.

Comme toutes les tragédies grecques, *Médée* se compose de quelques « épisodes » (ils sont au nombre de cinq) séparés par les chants du chœur. La pièce commence par le prologue, puis le «parodos », et se termine par l' « exodos ».

- Prologue, p. 15 à 18 : la nourrice et le « gouverneur » (c'est-à-dire le précepteur des enfants, le « pédagogue ») s'entretiennent. La nourrice déplore le sort de la pauvre Médée, abandonnée de Jason, qui s'apprête à épouser la fille de Créon. Le gouverneur lui apprend que Médée et ses deux enfants vont être chassés de Corinthe.
- Parodos, p. 18 à 20 : arrivent le chœur, composé de femmes de Corinthe, puis Médée, qui exprime sa douleur et sa colère.
- Premier épisode, p. 20 à 26 : Créon enjoint à Médée de quitter le pays avec ses enfants. Elle lui demande, et obtient, un délai de vingt-quatre heures.
- Deuxième épisode, p. 26 à 32 : Jason s'explique, et justifie sa conduite, ce qui suscite la colère de Médée.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 6 pages.

Culture Générale
Médée, la sidérante

- Troisième épisode, p. 32 à 38 : Apparaît Egée, roi d'Athènes, qui se désole de ne pas avoir de descendant. Médée lui promet une descendance s'il lui promet, en échange, de l'accueillir à Athènes, ce qu'il accepte. Puis Médée annonce quels sont ses projets : tuer la fille du roi, puis ses propres enfants.
- Quatrième épisode, p. 38 à 42 : Médée feint de vouloir se réconcilier avec Jason. Elle lui explique qu'elle accepte son propre exil, mais souhaite que les enfants puissent rester à Corinthe . Voilà pourquoi, dit-elle, elle va les envoyer porter à la mariée de magnifiques présents qui puissent l'attendrir et l'inciter à demander leur grâce à Créon.
- Cinquième épisode, p. 42 à 49 : Le gouverneur ramène à Médée ses enfants, qui ont bien été grâciés. Elle s'interroge quant à ce qu'elle doit faire : les tuer ? les épargner ? Un messager annonce la mort de la jeune épouse, empoisonnée par le voile et le diadème offerts par les enfants, et de Créon qui, embrassant sa fille mourante, a été lui aussi consumé par le poison. Médée, avant de fuir, se dépêche de tuer (d'égorger) ses enfants.
- Exodos p. 49 à 52 : Jason exprime sa douleur ; Médée apparaît, sur un char volant attelé de dragons ailés. Jason la traite de monstre. « J'ai fait ce que je devais », répond-elle. Tous deux se renvoient mutuellement la responsabilité de ce qui s'est passé. La faute à qui ? Le coryphée conclut – si l'on peut dire – par quelques mots qui ne tranchent pas la question.

II. Comment Euripide présente-t-il Médée ? Et la rend-il compréhensible ?

Pour répondre à cette question, il faut écouter Médée, bien sûr, qui s'explique par de longues tirades, il faut écouter les personnages dont elle est, dont elle se dit la victime, et qui peuvent expliquer ses réactions, mais il faut aussi et surtout écouter le chœur dont le jugement, dans cette pièce comme dans toutes les tragédies de l'époque, est raisonnable. Non que le chœur représente le peuple, comme dans la plupart des cas : il ne se compose pas ici de citoyens de Corinthe, mais de femmes. Une fois n'est

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.